



Test *TOEIC Bridge*® et CECRL

Corrélation du test *TOEIC Bridge*® avec le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

Rappel

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) – qu’il s’agisse de l’apprentissage, de l’enseignement ou de l’évaluation – fournit une base commune pour décrire le niveau de maîtrise d’une langue. Il est également utilisé par les professeurs de langues, les instructeurs, les concepteurs de programmes et les entreprises travaillant dans le domaine du développement des langues. Le CECRL décrit la maîtrise d’une langue dans le cadre de la compréhension / expression écrite et orale sur six niveaux principaux :

- A1–A2 (Niveau débutant)
- B1–B2 (Niveau intermédiaire)
- C1–C2 (Niveau indépendant)

Le CECRL fournit un descriptif qui peut être utilisé pour interpréter le sens et la signification des scores aux tests de langues. Lorsque les tests de langues peuvent être corrélés au CECRL, la signification des scores et de ce que les candidats sont capables de produire devient dès lors plus évidente.

Objectifs

L’objectif de cette cartographie est d’identifier le score minimum requis pour le test *TOEIC Bridge* ainsi que la correspondance avec les niveaux A1 à B1.

- Le test *TOEIC Bridge* Listening and Reading mesure les aptitudes des personnes dans le contexte de la vie quotidienne.

Étude normative

Une étude normative est le processus par lequel un panel d’experts procèdent à des recommandations d’exigence de scores qui correspondent au niveau de connaissance, de compétence, de maîtrise ou de préparation nécessaires aux candidats afin d’être classés dans une certaine catégorie ou niveau. Le résultat final consiste en un minimum recommandé, une exigence de score ou un score réduit. Les notes minimales pour chaque niveau CECRL de cette étude particulière sont présentés comme étant les limites minimales pour chaque section du test.

Cette étude a utilisé des panels d’experts – un panel pour chaque section du test *TOEIC Bridge* redesigned. Chaque panel était composé de 14 ou 15 experts dotés d’une large expérience (14 ans en moyenne) dans l’enseignement de l’anglais, le développement de programmes et / ou d’évaluations.

Résultats

Les groupes d'experts ont été invités à recommander des notes minimales aux tests (scores coupés) pour chacun des trois niveaux du CECRL (A1, A2 et B1) et deux niveaux « avancés » (A2+ et B1+). Sur la base de ces recommandations, une analyse postérieure à cette étude indique qu'il serait approprié de recommander un score dit « coupé » uniquement pour les trois niveaux principaux (A1, A2 et B1). Le tableau ci-dessous présente les notes minimales recommandées pour chaque section du test *TOEIC Bridge*.

Interprétation des scores

Les employeurs, les institutions, les programmes d'anglais et les apprenants peuvent interpréter les scores minimums recommandés au test *TOEIC Bridge* redesigned en se référant aux descripteurs généralistes et autres tableaux du CECRL. Les résultats représentent les recommandations d'experts qui utilisent des approches normatives reconnues. Toutefois, elles doivent être considérées comme des lignes directrices, car ETS ne recommande pas l'utilisation de critères d'évaluation rigides.



Test <i>TOEIC Bridge</i> redesigned	Échelle de score	Score minimum		
		A1	A2	B1
Compréhension oral – Listening	15–50	16	26	39
Compréhension écrite – Reading	15–50	19	34	45

Rapport technique :

Cette étude normative a été menée par Johnathan Schmidgall, chercheur Ph.D chez ETS.

Pour plus d'information :

visitez www.etsglobal.org

contactez serviceclient@etsglobal.org

   ETS Global

Copyright © 2020 par ETS. Tous droits réservés. ETS, le logo ETS, TOEIC et TOEIC BRIDGE sont des marques déposées de ETS aux Etats Unis et dans d'autres pays, sous licence. MAR748



GLOBAL
A subsidiary of Educational Testing Service